



Assemblée générale

Distr. générale
24 mai 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 131 de la liste préliminaire*
Planification des programmes

Projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019

Deuxième volet : plan-programme biennal

Programme 6 **Affaires juridiques**

Rectificatif

Sous-programme 4 **Droit de la mer et affaires maritimes**

Indicateur de succès ii) relatif à la réalisation escomptée b)

Remplacer le texte actuel par ce qui suit :

ii) Augmentation du nombre d'activités de coopération menées entre États et autres parties prenantes, avec l'appui de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, y compris celles visant à promouvoir le développement durable des océans et des mers, comme le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, la conservation et l'exploitation durable des ressources biologiques de la mer et de leur biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, et la réalisation des objectifs relatifs aux océans du Programme de développement durable à l'horizon 2030

* A/71/50.

